

**Compte rendu de l'audience du 10 juin 2010 avec la DDFIP Vendée demandée par F O DGFIP 85 :
présents => Bénédicte Chevallier , Carole Retailleau , Sébastien Lievre , Marcel Navarro
Présents pour la Direction : M VIAULT, M CERES , Mme BEUDARD**

Comme discuté et décidé lors du comité de section le 4 mai (voir compte rendu) nous avons pris contact avec la direction pour à nouveau aborder la question des conditions de travail et de l'insuffisance des effectifs dans les services ainsi que plusieurs points particuliers.

L'audience qui avait été fixée pour le 21 mai a été reportée le 10 juin.

Situation actuelle sur PYEM ;

FO : Tout le monde se souvient de ce qui s'est passé sur ce poste : la collègue est revenue mais a changé de poste de travail

Le service se trouve dans la même situation de retard et avec le même manque cruel d'effectif. HELIOS ne permet de gagner du temps. Deux collègues ont changé de « métiers » et n'arrivent pas à se former, ils peinent et parent au plus pressé. Ils n'arrivent pas à apprendre sur le fond leur travail. Les collègues sont confrontés à de plus en plus de difficultés et se démotivent. Tous ces problèmes subsistent.

Cela fait 5 ans que FO signale cette situation ; malgré la bonne volonté des collègues, rien n'évolue ! Est-ce que la DG a répondu sur la différence d'implantation entre NIORT et PYEM , il y a un différentiel de 10 emplois de plus sur NIORT.

DDFIP : La Direction explique qu'il y a le même effectif aux DEPENSES (12)

La différence concerne les RECETTES : 14 à NIORT et 4 à PYEM.

La Gestion directe n'est pas gérée de la même manière : 38000 titres sur PYEM et 238000 sur NIORT.

La gestion du contentieux s'en suit en cascade / le syndicat d'eau les titres de contentieux au départ sont de 29000 à NIORT et 8000 à La Roche.

La Direction précise qu'ORE (ORE =>gestion publique, TSM=> filière Fiscale) n'est pas un outil parfait mais calibre la répartition des effectifs.

FO : Pour PAYS YONNAIS , la Direction a le recul pour voir que le calibrage des effectifs est insuffisant ; depuis 6, 7 ans les collègues ne sont plus les mêmes, donc ce n'est pas une question de personnes, et rien a changé. Le poste a été réorganisé 4 ou 5 fois et les mêmes problèmes subsistent. Les personnes fragiles subissent de plein fouet les conditions de travail et craquent. Ce qui accroît l'insuffisance des effectifs. Les effectifs ne sont jamais au complet du fait du nombre d'absences. La situation du poste génère les absences ;

DDFIP : La Direction voit bien « l'éclairage » que nous donnons sur ce poste, le plan d'action de la Direction est de maintenir les effectifs. Le Directeur indique : « Nous sommes dans l'exercice d'ORE actuellement et nous voulons privilégier plus PYEM . »

FO ; ce discours, la direction l'a déjà tenu.

DDFIP : Le Directeur se déplacera sur PYEM en juin et en septembre et verra comment les choses avancent.

FO ; Tous les directeurs passent à PYEM et ils n'y a jamais de résultats conséquents.

Les agents perdent espoir et les agents qui sont arrivés sur le poste veulent en partir.

Faudra t il une grève des agents du poste pour que la Direction entende les agents ?

DDFIP : il faut voir comment améliorer les relations avec les collectivités locales et avoir un gain important de temps. Il faut essayer de travailler et termes d'efficacité et la Direction fera un point chaque trimestre pour voir où en est la situation

FO : Un plan d'action pour gagner en qualité de mandatement sera certainement insuffisant.

Vendée Eau demande des intérêts moratoires ; Satisfaire aux demandes d'IM entrainera encore plus de retard.

Le cahier hiérarchisé de la dépense (CHD) va entrer dans HELIOS. Il y a un souci : tous les marchés ne seront pas entrés. Tous les vieux marchés non entrés dans Hélios représentent un important travail pour les intégrer. C'est une charge importante supplémentaire.

Ce n'est jamais la même personne qui traite les opérations et Les comptes d'attentes grandissent à la Banques de France et le retard s'accroît.

Les intérêts moratoires ne sont pas payés , Les agents n'ont aucun écrit , c'est la silence total sur ce point de la part de la Direction.

DDFiP : Nous sommes dans la phase de validation de ORE. La Direction s'engage à faire remonter toutes ces difficultés,

Il y aura une ATTENTION APPELEE pour PYEM par rapport à l'intervention de FO

FO : Concernant **FONTENAY**, dans deux ans ce poste va se retrouver dans la même situation de difficulté que PYEM.

DDFiP : Le Directeur précise qu'il faut être réaliste, l'effectif est ce qu'il est, donc il faut regarder comment alléger les tâches, alléger les tâches ne veut pas dire départ des missions, et les envoyer ailleurs.

FO : les problèmes restent au niveau des effectifs et au prochain CTPD fin 2010 , combien de suppressions d'emplois allez vous encore annoncer ?

Situation dans les services des impôts des entreprises (SIE)

FO : (voir intervention ci jointe)

DDFiP : La Direction partage le constat et l'analyse et admet que si la situation continue, les SIE vont « piquer du nez » Le Directeur demande le contenu écrit de l'intervention faite par FO ; le document lui est remis. La Direction fera remonter une fiche CODIR

chiffrage de l'absentéisme

FO : Nous avons à plusieurs reprises demandé à obtenir le chiffrage de l'absentéisme dans les services (maladie ,maternité, absences mutuelle , syndicats) . L'objet de notre demande est de demander la compensation en emplois de cet absentéisme.

DDFiP : A prés avoir évoqué la différence de méthode comptage des absences :

Filière GP en journées d'absence => une semaine = 5 jours

Filière Fiscale en 30ème => une semaine = 7 jours

La Direction nous a fourni des tableaux que nous allons analyser et discuter pour essayer de déterminer la compensation en emplois.

Module Horaire dans les services fusionnés

FO : lors des CTPD successifs, nous avons constaté qu'au module horaire de 38 h correspond 11 jours ARTT pour les services fusionnés

Dans les autres services au même module horaire les agents ayant opté pour les 38 h se voit attribuer 10 jours ARTT, Nous demandons que pour tous les services, les agents ayant opté pour les 38 heures se voient attribuer 11 jours ARTT

DDFiP : la réponse faite par la Dg est l'application stricte des décisions nationales.

La Direction a fait remarquer qu'elle a elle-même posé la question pour les équipes de renfort qui interviennent dans les différents services sous régime différents.

A ce jour c'est le statu quo.

Parking cité

FO : nous avons fait remarquer lors du CTPD du 25 mars la disparité de traitement pour les agents travaillant à « Jaurès » : les nouveaux arrivés continuent de pouvoir garer leur véhicule dans le pk de la Cité, les anciens de « Jaurès » ne bénéficient pas de cette possibilité. Nous demandons que tous les agents puissent accéder au pk cité .

DDFiP : Au conseil de la Cité le point a été fait : 669 cartes sont distribuées pour 340 places existantes. La Direction a fait le constat du non respect des consignes de sécurité à commence par l'accès pompiers principalement aux heures des repas. Elle envisage de diffuser une note à tous les agents usagers de pk en rappelant ces consignes.

FO : nous avons demandé que la Direction contacte la Ville de La Roche /Yon afin que les lieux de stationnement aux abords des Haras (lieu de stationnement des collèges de Jaurès) soient exemptés d'installation de parcmètres.

Primes aux agents « Berkani »

FO : compte tenu du surcroît de travail occasionné par les travaux sur les sites, nous avons sollicité la Direction pour l'attribution d'une prime exceptionnelle à la demande des femmes de ménages.

DDFiP : La Direction ne méconnaît le mérite de ces personnels et comprend leur demande, Cependant, Le Directeur met en avant une difficulté juridique : aucun cadre n'est prévu pour l'attribution d'une telle prime exceptionnelle. La Direction accepte de se pencher sur le problème et voir ce qu'il est possible de faire.

Poste de MORTAGNE :

FO : Les agents ont été satisfaits par l'arrivée de deux agents sur le poste, cependant ils sont inquiets, sachant que deux départs à la retraite sont prévus et qu'un collègue B Principal connaissant particulièrement bien le service a demande sa mutation pour le 49.

DDFiP : Le Directeur prend simplement note de ces observations.

Campagne Impôt sur le revenu :

FO : nous communiquons une note d'un chef de service qui établit un comparatif du nombre des déclarations saisies les journées de fin mai et début juin entre les secteurs d'assiette et qui demande aux secteurs des avancées similaires sans prendre en compte la situation particulière de chacun des secteurs.

Nous demandons que cette situation ne se reproduise plus.

DDFiP : Le Directeur rappelle que la gestion des indicateurs n'est pas la préoccupation des agents mais bien celle des chefs de service et qu'il veillera à la rappeler aux différents chefs de services